

Compte rendu de la réunion de bureau du 9 juin 2015

1. Présidence du Conseil de développement

Suite à l'assemblée plénière du 2 juin 2015, Yann Gouzien a souhaité revenir sur les motifs de sa démission de la présidence et sur le fonctionnement du Conseil. Il rappelle qu'il avait annoncé dès l'assemblée plénière d'installation du nouveau Conseil de développement en décembre 2014 son intention de quitter la présidence assez rapidement. En effet, il considère qu'il est souhaitable que cette fonction soit renouvelée régulièrement pour assurer une dynamique au sein du Conseil. Il rappelle que le Conseil est une organisation informelle qui fonctionne en lien étroit avec les collectivités du Pays de Brest et qu'il est important de maintenir des relations de confiance entre le Président du Conseil et les élus de la Métropole et du Pays de Brest.

Malgré les informations récurrentes sur sa volonté de quitter la Présidence, une seule personne a accepté de prendre le relais : Guy Jourden.

Le bureau prend acte du changement de Présidence en la personne de Guy Jourden qui retrace son parcours et indique qu'il poursuivra le travail engagé par Yann Gouzien pour une reconnaissance du Conseil et une prise en compte de l'importance d'associer la société civile aux projets du territoire.

2. Vice-présidence

Lors de la prochaine réunion de bureau en septembre, 2 postes de vice-présidents seront donc vacants, l'un pour le collège économie, l'autre pour le collège sociétal.

Mickaël Tygréat, collège sociétal, a d'ores et déjà fait part de sa candidature et l'ADESS pourrait être candidate pour le collège économie.

Un appel à candidature sera envoyé aux membres du bureau.

3. Point sur les commissions

L'activité des commissions a été détaillée lors de l'assemblée plénière du 2 juin. Néanmoins certaines informations complémentaires ont été apportées.

- > Commission culture : Cette commission connaît quelques difficultés de fonctionnement et peine à provoquer l'action. Elle propose d'organiser une réunion afin d'initier des rencontres régulières entre les acteurs et les encourager à travailler en réseau.
Il conviendra de faire un retour, un point d'étape, aux élus du Pays de Brest.
- > Commission économie, veille et prospective : Cette commission va travailler sur le schéma de développement économique métropolitain. Une réunion est programmée le **Mardi 30 juin 2015** -

> CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr

17h30/19h30 : Salle des conseils - Présidence de l'Université - rue des archives - Brest
Présentation du SMDE par François Bernez, Brest Métropole, Mission prospective : enjeux, objectifs.

Définition provisoire des thématiques à mettre en avant par le Conseil de développement.

- > Commission Aménagement Développement Durable : Bernard Collobert fait le point sur le projet de Brest métropole dans le cadre de la préparation de la [COP21](#). Une réunion a eu lieu le 6 juin. Les questionnements majeurs sont : Comment mobiliser les citoyens ? Comment les faire changer de regard sur les questions climatiques ?

Le 26 juin, une plate-forme « CLIMAT DECLIC » sera mise en service.

Chantal Guillerm fait remarquer qu'il semble que l'océan soit peu présent dans les réflexions menées autour de la COP21.

Jean-Yves Piriou fait part de 3 idées sur les océans en lien avec le réchauffement climatique :

- Augmentation du niveau de la mer de 40 à 50 cm en 2100,
- Accroissement du nombre de tempêtes
- Acidification de la mer

Jean-Pierre Caroff considère que le Conseil pourrait interpeller le Pays de Brest sur ce sujet et sur l'importance pour chaque intercommunalité de se doter d'un Plan Climat Energie Territorial.

4. Informations diverses

- > Comité unique de programmation : La première réunion du C.U.P. aura lieu le 30 juin à Landerneau. Outre les projets, l'ordre du jour comportera également l'élaboration d'un règlement intérieur.
- > Expérimentation sur les contrats de réciprocité villes-campagne : François Keraval de la mission stratégie et prospective de Brest métropole explique qu'il s'agit bien d'une démarche expérimentale, que tout est à inventer. Aucun financement n'est associé à cette démarche, néanmoins le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires apportera de l'ingénierie. Le 29 juin, une réunion technique est organisée.
- > Travail sur les ententes Brest, Lannion, Morlaix, Quimper : Il conviendrait de constituer un groupe de 3-4 personnes afin d'organiser des rencontres avec les autres conseils de développement au 4^{ème} trimestre 2015.

5. Agenda :

- > 7 juillet : Le Pôle métropolitain du Pays de Brest organise une journée de réflexion sur la révision du SCOT
- > Prochaines réunions de bureau : 17/09 ; 08/10 ; 12/11 ; 03/12 à 17h30
- > Assemblées plénières : 15/10 et 10/12
- > 1^{ère} conférence du Conseil de développement octobre ou novembre.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr



➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr